



Le Conseil municipal a été convoqué pour assister à la **séance ordinaire** qui s'est tenue le :

Lundi 13 février 2024 à 20h30
à la Mairie de Civaux - Salle du Conseil

☞ La séance a débuté par la présentation des travaux de restauration du ruisseau du Goberté et ses affluents par M. CALENDRIER, Technicien Rivières de la C.C.V.G., en présence de M. BOIRON, Vice-Président de la CCVG en charge des « Rivières ».

Lors de cette séance ont été débattus les sujets suivants l'ordre du jour inscrit ci-dessous :

Urbanisme :

01 – Droit de préemption sur une parcelle boisée - G 904 ;

Domaine public / Domaine privé :

02 – Vente d'une parcelle en zone artisanale à M. GENTILE ;

Culture / Sports :

03 – Finales départementales league Basket 3x3 - cahier des charges collectivités ;

Finances :

04 – MAIF – Acceptation d'un chèque ;

05 – Changement de l'éclairage public en Leds – Demande de subvention ;

06 – Création du budget annexe « Lotissement du Pont 1902 ».

Ressources Humaines :

07 – Cdg86 – Mandat pour la protection sociale complémentaire des agents ;

08 – Prime Pouvoir d'Achat.

Marie-Renée DESROSES

Maire de Civaux